

## EDITORIAL

L'aggravation de la situation de l'emploi nous conduit à faire face à un nombre croissant de personnes souhaitant se faire aider. Cela nous impose d'améliorer encore notre disponibilité et nos actions, qu'il s'agisse de l'accompagnement ou des emplois d'insertion.

Malheureusement, les contrats aidés par l'Etat vont très probablement obéir à des règles de plus en plus restrictives. Nous espérons que les emplois de développement financés par SNC pourront les relayer, au moins en partie.

Dans ce numéro, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines actions spécifiques destinées à favoriser l'accompagnement, en particulier les ateliers de techniques de recherche d'emploi qui ont un vif succès. Ces ateliers sont complémentaires de l'accompagnement. Ils créent une dynamique particulièrement fructueuse en vue du retour à l'emploi. Enfin, ils contribuent à briser la solitude de nos accompagnés.

Je voudrais aussi vivement remercier Patricia SARRADET, secrétaire de SCY VERSAILLES qui nous a quittés pour rejoindre les services du tourisme de JOUY EN JOSAS.

Patricia a fait preuve de grandes qualités d'organisation et d'initiative, mais aussi a témoigné de beaucoup de gentillesse et d'un dévouement sans faille au service de nos associations. Nous lui souhaitons la réussite qu'elle mérite et nous serons heureux de la revoir lors de nos rencontres : « Que sont-ils devenus ? ». Enfin, nous la remercions aussi pour le soin avec lequel elle a accueilli Catherine CHAZELAS qui a pris sa suite et à laquelle nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue.

F.X.BECQUART  
Président de SCY

### **ATELIERS**

*Sans oublier le cœur de la méthode proposée par SNC, fondée sur le binôme d'accompagnement, il a paru utile de compléter ce mode d'accompagnement par des moyens complémentaires.*

*Certain groupes disposant d'équipes plus étoffées et de locaux ont entrepris de proposer des ateliers. Cela a été fait dès 2002 par les groupes de SCY Maisons-Laffitte et de Sartrouville qui fêtent donc cette année le dixième anniversaire de leurs ateliers.*

*Les ateliers ne sont nullement destinés à se substituer au binôme. Ils lui permettent de se consacrer plus tôt à l'essentiel des problèmes rencontrés individuellement. Ils créent de plus une dynamique de groupe où chaque accompagné est heureux de partager ses difficultés avec d'autres dans la même situation. Ils contribuent aussi à briser la solitude du chercheur d'emploi.*

*C'est ce que réalise depuis six ans l'équipe de SNC VSE au profit des groupes voisins, sans exclusive. Pour le moment 5 ateliers, destinés à des groupes de 5 à 8 personnes y ont vu le jour : Projet professionnel. Organiser sa recherche d'emploi. Marché, Réseau. CV, Lettre de motivation, Entretien. S'y rajoutent, plus confidentiels en raison de leur style : l'atelier téléphone, un atelier confiance en soi, un atelier d'expression sous forme d'un atelier théâtre.*

*SCYnergie présentera en 2012 un ou deux ateliers par numéro.*

# ATELIER ORGANISER SA RECHERCHE D'EMPLOI

## Objectif

L'atelier « Organiser sa recherche d'emploi » a été créé suite au constat que beaucoup d'accompagnés ne savaient pas bien organiser leur recherche d'emploi. Les accompagnés se heurtent à un certain nombre de difficultés qui sont à peu près toujours les mêmes.

L'atelier a pour but d'expliquer tout cela et de fournir une démarche bien cadrée pour retrouver un emploi.

## Déroulement et contenu

L'atelier se déroule sur deux demi-journées, espacées d'au moins un mois.

La première demi-journée plante le décor, fournit un certain nombre de techniques, de conseils et d'outils. Elle distingue deux étapes : la préparation et la recherche proprement dite. Elle fournit des conseils très pratiques : faire un planning, remercier après un entretien, tenir des indicateurs, etc. dont certains sont énoncés sous forme de règles.

L'animateur insiste sur le fait que chercher du travail, ou plus généralement, porter un projet professionnel, doit être pris comme une **occupation professionnelle**. Cette occupation doit être faite au minimum à mi-temps, sinon elle n'aboutira pas.

A l'issue de cette première demi-journée, l'animateur remet un document qui reprend l'ensemble des points. Ce document constitue une véritable méthode de recherche d'emploi, qui aboutit à un taux de réussite de 90 %, si elle est suivie avec assiduité.

La seconde demi-journée est un bilan fait par les accompagnés des outils qu'ils ont utilisés, des résultats qu'ils ont obtenus, des difficultés qu'ils ont rencontrées. Elle ne comporte pas d'enseignement supplémentaire. Elle est l'occasion pour l'accompagné de constater s'il a ou non suivi la méthode proposée.

La seconde demi-journée peut être suivie plusieurs fois.

## Messages essentiels de l'atelier

1- Etre en recherche d'emploi, c'est d'abord devenir entrepreneur de soi même

2- Ce qui paye, c'est la ténacité.

3- La période de recherche d'emploi n'est pas une fatalité. Elle s'organise. Elle peut être une période riche de responsabilisation et d'enrichissement de soi même, en forçant à trouver de nouvelles ressources en soi et de nouvelles sources d'épanouissement qui auparavant étaient cachées.

Christian Galtier

## **ATELIER PROJET PROFESSIONNEL**

### **Préambule**

Dans la recherche d'emploi, une grande rigueur est nécessaire. Cela ne sert à rien d'envoyer un CV sur le Net si on ne sait pas ce que l'on veut faire, ni où, ni comment. Le chercheur d'emploi doit suivre un processus par étapes et respecter des règles pour bien se vendre.

Une des premières étapes est de bien définir son Projet Professionnel. Celui-ci ne doit pas être utopique, mais réalisable. Il doit être défini et présenté pour que le recruteur ait envie de vous connaître et de vous embaucher.

### **Objectif de l'atelier**

Le chercheur d'emploi a souvent besoin de retrouver ses talents, ses succès, sa confiance en soi pour ébaucher son Projet et préparer son rebond.

L'atelier Projet Professionnel est un élément essentiel de cette réappropriation de soi. Sous la conduite de l'animateur et avec le soutien de l'ensemble du groupe assistant, l'accompagné recevra des remarques et des conseils sur son positionnement professionnel et son orientation. Cette réflexion en groupe, ces feed-back, ces conseils produisent un effet miroir qui permettent d'être davantage sûr de soi, pour ensuite séduire et convaincre.

A l'issue de l'atelier, le chercheur d'emploi sera mieux armé pour définir son projet, le présenter afin de se vendre avec succès vis à vis du recruteur.

### **Public visé**

L'atelier est un complément de la démarche personnalisée d'accompagnement en binôme de SNC. L'atelier est donc réservé en priorité à des accompagnés, qui s'inscrivent avec l'accord de leur binôme.

### **Présentation et déroulement en deux ou trois demi-journées**

La première demi-journée commence par une présentation par l'animateur. Chacun se présente ensuite. L'ensemble fait l'objet d'échanges et de discussions.

Les thèmes suivants sont ensuite abordés par l'animateur :

1. A partir de la pyramide de Maslow, présentation de la Pyramide de la recherche d'emploi.
2. Travail sur l'Estime de Soi. Qui suis-je? (questionnaire / réflexions).
3. Présentation de la théorie des 3 cercles: le rêve, la compétence, le marché.
4. Qu'est ce que le Projet Professionnel ? Définition, fiche projet, etc.

La deuxième demi-journée démarre par un rappel des notions de base vues lors de la première demi-journée. Chaque participant présente ensuite une esquisse de son Projet Professionnel en s'appuyant sur deux ou trois anecdotes. On retrouve cette notion d'anecdote dans plusieurs autres ateliers.

Chaque présentation dure 10 minutes. Elle est suivie d'un débat au cours duquel sont émis des conseils, remarques, critiques etc. par le groupe.

La troisième demi-journée est optionnelle. Elle permet d'affiner les présentations et d'évaluer le ressenti de l'atelier. Ultérieurement, le projet professionnel pourra être affiné lors de l'accompagnement en binôme.

## SARTROUVILLE : L'EMPLOI DES SENIORS

A l'initiative de SCY Sartrouville, une réflexion sur l'emploi des seniors a été réalisée le 13 décembre 2011 en partenariat avec la Mairie et le Pôle emploi.

Le détail de ces rencontres ne peut être reproduit in extenso, mais il nous a paru utile d'en résumer les dispositions et les échanges.

Il s'agissait de montrer la cohérence entre les obligations préexistantes.

D'une part, l'accord national interprofessionnel du 13 octobre 2005 qui prévoit : un entretien de deuxième partie de carrière ; des mesures de formation ; des mesures d'aménagement des conditions de travail ; une information spécifique aux Institutions Représentatives du Personnel sur les effectifs seniors ; un bilan retraite.

D'autre part, les dispositions de la loi du 20 mai 2009 concernant les groupes d'au moins 50 salariés. Ces groupes doivent être couverts par un accord de branche qui aborde au moins trois des domaines d'action suivants : recrutement des salariés âgés dans l'entreprise, anticipation de l'évolution des carrières, amélioration des conditions de travail et prévention des situations de pénibilité, développement des compétences et des qualifications et accès à la formation, aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite, transmission des savoirs et des compétences, développement du tutorat.

Plusieurs sujets ont été examinés, parmi lesquels : le contenu des accords et plans analysés en IDF ; un exemple de stratégie fondée sur la responsabilité sociale chez GDF Suez ; l'apport décisif du réseau ; la reconnaissance de l'expérience ; le portage salarial ; la création d'entreprise ; divers dispositifs utiles aux seniors.

Enfin, les responsables des groupes SCY Sartrouville et Maisons Laffitte ont précisé l'aide spécifique qu'ils pouvaient apporter aux seniors par les ateliers de technique de recherche d'emploi et l'accompagnement individuel.

Un compte rendu complet des échanges peut être demandé à l'association organisatrice.

Réalisé à partir des CR reçus de Raymond de Nedde et Gilbert Savelli.

Sites utiles : <http://www.annoncesemploi.org>

<http://www.forumemploiseniors.fr/>



Lettre interne de Solidarité cadre Yvelines  
2 bis place de Touraine  
78000 Versailles  
Directeur de la publication : François-Xavier Becquart  
Ont contribué à ce numéro : François-Xavier Becquart, Philippe Ducros,  
Philippe Galais, Christian Galtier, Raymond de Nedde, Gilbert Savelli.  
Contacts Solidarité cadre Yvelines : 01 39 49 05 19 – [scy.78@orange.fr](mailto:scy.78@orange.fr)  
[www.scy.org](http://www.scy.org)

Visitez le site de SCY : [www.scy.org](http://www.scy.org)

